

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Luttes urbaines : leurs acteurs et les chercheurs Urban Struggles: Actors and Researchers Luchas urbanas: sus actores y los investigadores

Michel Wieviorka

Numéro 4 (44), automne 1980

Logement et luttes urbaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035054ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035054ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Wieviorka, M. (1980). Luttes urbaines : leurs acteurs et les chercheurs. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 149–154. <https://doi.org/10.7202/1035054ar>

Résumé de l'article

Même si les luttes urbaines se déploient en dehors de la production pour se situer dans le champ de la vie hors travail, de la consommation collective, de la reproduction, elles ont le plus souvent été vécues et traitées, au début des années 70, dans les catégories du mouvement ouvrier et de la lutte anticapitaliste.

À travers l'histoire récente des luttes urbaines en France, que synthétise brièvement l'article, se dessine un nouvel axe de ces luttes qui ne se réfère plus à une problématique marxiste. Ceux qui manifestent à vélo contre l'automobile en ville, ceux qui mettent en cause des projets d'autoroute, des plans d'urbanisme, etc. ne le font guère en termes anticapitalistes. L'action tire son sens d'elle-même, elle n'est pas interprétée comme étant celle du mouvement ouvrier. Elle articule des revendications précises à une contestation générale de la croissance et de ses conséquences. Elle mêle ainsi la défense d'intérêts particuliers, une critique culturelle et une critique démocratique du mode de gestion étatique de l'urbain. Cet axe récent des luttes urbaines pose de nombreux problèmes à l'analyse. L'auteur esquisse à leur sujet une série d'hypothèses.

Luttes urbaines : leurs acteurs et les chercheurs

M. Wieviorka

Chercheurs et acteurs

« ...On partait, magnétophone en bandoulière, sillonner la banlieue parisienne pour voir si le silence de la presse et la discrétion des militants ne cachaient pas des phénomènes sociaux bien plus fondamentaux. Et on trouvait... un foisonnement d'actions collectives, une multitude d'associations locales, une vie revendicative intense dans les grands ensembles de la région parisienne. Ces découvertes étaient réconfortantes... »

Dans le bilan qu'elle dresse de plusieurs années de recherches sur les luttes urbaines¹, Dominique Mehl évoque l'enthousiasme des quelques chercheurs qui, après 1968, ont cru trouver dans ces luttes « une dynamique nouvelle de changement social ». Mais elle précise, très rapidement : « Il fallut bien reconnaître en même temps que la réalité de ces luttes décevait nos attentes. » D'un côté, des chercheurs qui voulaient croire dans l'importance sociale des luttes urbaines, et qui parfois s'y sont impliqués, de l'autre côté des acteurs dont la pratique ne répondait pas aux attentes des chercheurs : ce décalage serait sans grand intérêt s'il n'avait traduit qu'un idéalisme excessif de la part des sociologues urbains. Mais comment ne pas voir que cet idéalisme s'est développé dans un climat politique et idéologique dans lequel vivaient aussi les militants de ces luttes ?

Un trait fondamental caractérise les luttes urbaines du début des années 70, ces luttes qui se déploient en dehors de l'usine, de la production pour se situer sur un champ qui est celui de l'urbain, du hors travail, de la consommation individuelle ou collective (c'est-à-dire marchande ou non marchande), champ que les marxistes ont désigné comme étant celui de la reproduction. Ce trait concerne la nature de l'interlocuteur visé par ces luttes : dans la grande majorité des conflits, l'adversaire est l'État. C'est l'État qui décide des opérations de rénovation et les rend juridiquement et, du moins en partie, financièrement possibles ; c'est l'État qui prend les décisions en matière d'infrastructures routières ; c'est l'État qui élabore ou contrôle les politiques de tarification des transports en commun, qui fixe les règles en matière de loyers ; c'est l'État, à travers des administrations qu'il contrôle en totalité ou partiellement, qui gère la plupart des offices d'HLM ou les foyers SONACOTRA. Et c'est aussi l'État qui assure la répression policière ou qui, à l'inverse, met en place les instances de concertation ou de participation qui autorisent un traitement non conflictuel de certaines revendications urbaines.

Il faudrait bien sûr différencier l'État central des municipalités, des administrations particulières, des directions départementales de tel ou tel ministère, etc. : l'essentiel est, ici, de bien noter le rôle fondamental de l'État dans la production comme dans la gestion de l'urbain.

Tout ici nous éloigne d'une analyse en termes de rapports de classes et, plus encore, en termes d'opposition entre classe ouvrière et bourgeoisie capitaliste. Les luttes urbaines ne sont pas menées par des ouvriers en tant que tels, puisqu'elles se situent en dehors de la production. Elles ne désignent pas un adversaire social qui serait celui qui exploite et prélève la plus value, puisqu'elles se tournent vers l'État gestionnaire du territoire et de la collectivité. Et pourtant les luttes urbaines du début des années 70, dans ce qu'elles ont pu présenter de plus engagé, de plus conflictuel ont été vécues et traitées, aussi bien par les acteurs que par les chercheurs marxistes qui s'y sont intéressés, dans les catégories du mouvement ouvrier et de la lutte anticapitaliste.

Cet appel aux catégories traditionnelles de l'action ouvrière s'est largement appuyé sur deux arguments complémentaires. Il fallait tout d'abord montrer qu'une lutte peut être anticapitaliste sans être nécessairement menée sur le terrain de la production : les uns ont surtout insisté sur la nécessité pour la classe ouvrière de ne pas perdre, versus consommation, ce qui a été acquis versus production. La lutte contre l'augmentation des charges locatives, la hausse des loyers, des prix de transports, etc. constitue, dans ces perspectives, le pendant d'une lutte sur les salaires : à quoi servent des revenus accrus si, simultanément, s'élève le coût de la vie ?

D'autres ont produit une argumentation plus complexe, fondée sur l'idée d'une modification relativement récente du capitalisme dans les sociétés industrielles avancées : l'époque où l'industrie fournit presque exclusivement des biens destinés à la production est révolue ; le taylorisme et surtout le fordisme ont conduit à la production massive de biens de consommation ; la classe ouvrière ne se définit plus en termes de paupérisation absolue et le capitalisme s'appuie sur ce qu'André Granou² appelle un « détour de consommation ». Les salariés ont du temps, des moyens, ils expriment des besoins dont la satisfaction, individuelle ou collective, passe par une consommation qui se concentre et se déploie dans la ville.

Dans ces perspectives, lutter sur l'urbain, c'est lutter sur un nouveau champ de contradiction du capital ; celui-ci s'est élargi et la consommation ou

l'urbain sont devenus des enjeux fondamentaux de l'action anticapitaliste.

Il fallait ensuite montrer qu'en s'opposant à l'État, on s'oppose en fait à la classe dominante : le problème était résolu en assimilant, plus ou moins nettement, État et classe dominante. Ce qui était d'autant plus facile que la théorie du « capitalisme monopoliste d'État » développée par le PCF, et généralement admise dans des milieux politiques d'extrême gauche pourtant hostiles à ce dernier, était pratiquement la seule à apporter une pensée marxiste sur les problèmes de la consommation : derrière l'État instrument, outil au service des monopoles, beaucoup étaient persuadés de rencontrer la bourgeoisie. La critique de l'État portait en elle-même la critique des rapports capitalistes.

Certes, un problème hantait aussi bien les chercheurs marxistes que les militants les plus sensibles à une théorisation anticapitaliste : on voyait bien peu d'ouvriers dans ces luttes urbaines, plus populaires qu'ouvrières et plus petites bourgeoises que populaires. Mais l'Italie était là, apportant la preuve que des organisations ouvrières, politiques (PCI inclus) et syndicales étaient susceptibles de mettre sur pied des actions massives, occupations de milliers de logements vides, « autoréductions »³ des loyers, de l'électricité, des transports... : la forte participation ouvrière de ces luttes, qu'il aurait fallu analyser bien plus fortement que cela n'a été fait en référence à la crise de l'État italien, confortait ceux qui voulaient saisir les luttes urbaines comme des luttes sinon ouvrières, du moins anticapitalistes.

Il serait excessif de réduire la recherche sur les luttes urbaines aux seules problématiques qui viennent d'être évoquées. D'une part, parmi les chercheurs marxistes, certains ont refusé de voir dans ces luttes autre chose que l'affirmation de couches moyennes, et en appellent alors à une définition de l'urbain et des luttes urbaines qui rejette dans l'enfer de l'idéologie petite-bourgeoise ou de la trahison social-démocrate les acteurs de luttes extérieures au travail et à la production⁴, tandis que d'autres différencient, dans les luttes urbaines, ce qui est de l'ordre d'une recomposition du prolétariat autour d'un enjeu spatial où l'usine et le territoire ne devraient faire qu'un, et ce qui est de l'ordre du cadre de vie, autonomisé du travail, et n'intéressant qu'une petite bourgeoisie qui voudrait oublier « que la société se polarise en deux classes, capital et

prolétariat⁵ ». D'autre part, des chercheurs s'éloignant d'une problématique marxiste ont cherché, dans les luttes, en s'inspirant notamment d'A. Touraine, la marque d'un nouveau conflit de classe où le rapport social oppose des centres de décision technocratiques à des catégories sociales dominées par ces appareils — c'est le cas, semble-t-il, de Nguyễn Duc Nhuâm⁶ — ou encore, comme Antunes⁷, y ont vu une critique démocratique qui en appelle à plus de participation à la prise de décision en matière urbaine.

Les luttes

L'histoire des luttes urbaines en France, au cours des dix dernières années, est marquée par un tournant qu'on peut dater, très grossièrement, autour des années 1973 ou 1974.

L'image qui domine entre 1968 et jusque vers 1973 ou 1974 est celle d'un mouvement éclaté, diversifié et sans perspective d'ensemble. Rappelons rapidement, en nous aidant de l'article déjà cité de Dominique Mehl, quelles ont été les principales luttes de cette époque.

À partir de 1969, des associations de locataires et plus souvent, des comités locaux surgis à l'occasion de la lutte s'opposent, en particulier à Paris, à des opérations de rénovation décrites alors comme de véritables déportations. La mobilisation mêle les victimes de ces opérations, retraités, petits commerçants et artisans, travailleurs immigrés, ouvriers et des militants d'extrême gauche animés par une logique politique souvent « maoïste » et, plus encore, populiste. À la même époque s'organisent dans de nombreux « foyers-taudis » de travailleurs immigrés des luttes qui dénoncent les conditions indécentes de logement, les profits exorbitants des « marchands de sommeil » et les pratiques autoritaires et racistes des gérants de foyers. Là aussi, des militants d'extrême gauche participent à l'organisation de l'action, à sa coordination, à la mise sur pied de comités de soutien.

En 1971 et 1972, et principalement à Paris, se développe un mouvement d'occupation de logements vides. La présence de militants d'extrême gauche y est encore plus nette que dans les luttes qui viennent d'être évoquées : l'action rassemble d'un côté un sous-prolétariat (plus qu'un prolétariat)

exclu du marché du logement social, de l'autre des militants qui fonctionnent comme une intelligentsia et cherchent à ouvrir une brèche politique en faisant apparaître le scandale du logement.

Ces luttes sont manifestement marquées d'un populisme où, un peu à la manière des intellectuels russes du 19^e siècle, des militants vont au peuple, qu'ils cherchent à organiser et dont ils cherchent à faire entendre la voix. Et cette dimension populiste va s'éteindre à partir de 1972.

C'est à une toute autre logique que répondent des luttes menées, en particulier dans les grands ensembles, sur ce que Dominique Mehl appelle le front du logement social. Grèves de loyers, refus organisé de payer des augmentations de charges locatives, pressions pour faire prendre en charge par les promoteurs ou les gestionnaires les diverses malfaçons dans la construction, mais aussi, plus largement, luttes pour l'ouverture d'équipements culturels ou commerciaux, d'écoles, pour la création de lignes de transports en commun, etc. : comme disent Louis Caul Futy et Michel Louis, *Ça bouge dans les quartiers* (Éd. Syros, 1978). Les luttes, ici, donnent une image de plus grande stabilité de l'action dans le temps, et, en particulier, continuent de se développer après le tournant des années 73 ou 74. On est ici sur un registre qui est celui du syndicalisme du cadre de vie, d'autant plus facile à organiser qu'il existe un interlocuteur, souvent promoteur et propriétaire unique d'un ensemble de logements.

Les formes de luttes, leur mode de traitement suggèrent effectivement une comparaison avec le syndicalisme de la production : pétitions, délégations, grèves, manifestations, elles visent une négociation et définissent des objectifs négociables. Et ce n'est pas un hasard si les organisations qui, souvent, mènent l'action se réclament du syndicalisme.

On peut d'ailleurs tenter une comparaison — qu'il ne faudrait pas pousser trop loin — avec le syndicalisme de la production : on trouve ici en effet deux voies pour les organisations qui structurent le champ de ces luttes.

La première, qui serait le pendant de ce qui se joue avec la CGT met l'accent sur la défense économique et s'inscrit résolument au sein du mouvement ouvrier selon une logique où le traitement des problèmes qui débordent de la seule défense économique passe par le système des partis

politiques : la CNL et, dans une certaine mesure, la CSF semblent privilégier ce type d'orientation.

La seconde, qui renverrait plutôt à la CFDT cherche davantage à rassembler les luttes du hors-travail autour d'un projet de société qui n'attend pas tout de la médiation des forces politiques ; dans ces perspectives, la lutte est comprise comme allant bien au delà de revendications sur les conditions matérielles de la production ; on trouve ici principalement les associations que fédère la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV, anciennement CNAPF).

Ce tableau serait très incomplet si n'étaient mentionnées d'autres luttes qui répondent à d'autres logiques. Il faut évoquer l'expérience des Groupements d'action municipale, les GAM, dont le projet était formulé en termes essentiellement politiques : conquérir le pouvoir municipal pour modifier le mode de gestion de la ville dans le sens d'une collaboration étroite avec la population, l'idée étant de rompre avec les grands intérêts capitalistes et de satisfaire les besoins populaires. Ce mouvement des GAM a été principalement porté par des couches moyennes et supérieures, qui ont mis en avant un double souci de saine gestion et de vie démocratique. Il s'est éteint avec le ralliement de nombres de « gamistes » au Parti socialiste, en particulier dans l'esprit des Assises pour le socialisme de 1974, avec la montée d'un programme commun qui a marginalisé tout ce qui, à gauche, lui était extérieur, avec, peut-être aussi, la découverte de l'extrême faiblesse de la marge de manoeuvre qui est celle de toute municipalité en place.

Il faut enfin évoquer des luttes qui, en région parisienne, ont su se centrer autour d'un objectif unique qui a ressemblé un large cartel d'organisations politiques et syndicales : le mouvement pour une carte unique de transport payée par les employeurs a regroupé le PCF, le CGT, la FEN, le PSU, etc., a donné lieu à d'importantes manifestations et a donné l'impression, un moment, de pouvoir déboucher sur des actions localisées dénonçant, au delà de la seule question du prix du transport, l'ensemble des problèmes de transport⁸.

En dehors du syndicalisme du cadre de vie, qui lui-même cependant évolue considérablement, de

profonds changements interviennent dans la nature des luttes urbaines à partir de 1973 ou 1974. C'est que d'importantes modifications bouleversent le paysage politique, social et culturel de la société française.

À partir de 1971, s'esquisse puis se précise une alternative politique de la gauche unie autour d'un programme commun qui laisse entrevoir pour la gauche une réelle possibilité de succès électoral. À la même époque se développe une crise culturelle, marquée par une remise en cause des valeurs de la société industrielle : la confiance dans la science s'effrite, l'idée que le progrès se nourrit de la croissance économique est de plus en plus contestée, le doute s'installe tandis que les appels du Club de Rome ou les utopies illichienues rencontrent la plus large audience et que s'exprime une sensibilité écologiste qui va bien au delà de l'action de petits groupes militants. La crise économique, le chômage, l'inflation prennent des proportions considérables, et interdisent de continuer à penser la société dans les catégories de la période antérieure.

Dans ce changement de conjoncture, on assiste au déclin du gauchisme et du populisme qui fut une de ses versions : si des militants interviennent dans des luttes qui ne les concernent pas directement, c'est désormais sur des bases différentes, qui font d'eux soit les agents de partis politiques (PS et PCF principalement), soit des experts mettant leurs compétences professionnelles au service de l'action (architectes, urbanistes, juristes, etc.). Si l'action du syndicalisme du cadre de vie continue d'exister, elle tend de plus en plus à se cliver en deux pôles. Le premier est celui, classique, de la défense économique des classes populaires. Le second, beaucoup plus complexe à analyser, inscrit l'action dans le champ d'une contestation plus large, qui se fonde sur la défense de l'environnement et mêle les thèmes écologistes à une critique démocratique.

Un nouvel axe des luttes urbaines

Quelle est la nature de ce nouvel axe des luttes urbaines ? Un premier point saute aux yeux : en rupture avec les catégories des luttes antérieures, les acteurs ne se réfèrent guère, ou qu'accessoirement, à une problématique marxiste. Ceux qui manifestent

à vélo pour l'interdiction de l'automobile en ville, ceux qui se mobilisent contre des projets d'autoroutes, de voies express, de radiales, de rocades, ceux qui mettent en cause des plans d'urbanisme, des projets de construction immobilière ne le font guère en termes anticapitalistes. L'action ici tire son sens d'elle-même, elle n'est pas interprétée comme étant celle du mouvement ouvrier. Très fortement imprégnée du climat général, de la sensibilité écologiste, elle articule des revendications précises (suppression de tel axe autoroutier programmé, de tels projets de construction) à une contestation générale de la croissance, de la pollution, de la modification d'équilibres considérés comme naturels. Elle mêle ainsi :

- la défense d'intérêts particuliers, qui sont souvent ceux des couches sociales aisées refusant d'abandonner un domicile, cherchant parfois à tirer le meilleur profit d'une expropriation, se mobilisant contre le bruit, les nuisances, cherchant à préserver un paysage, un site historique, etc.

- une critique culturelle, qui dénonce les méfaits de la civilisation industrielle et en particulier de l'automobile,

- et une critique démocratique du mode de prise de décision ou, plus généralement, du mode de gestion étatique de l'urbain. Derrière la critique culturelle se profile en effet une contestation de la façon dont sont prises les décisions en matière d'aménagement spatial, sans consultation des populations concernées et, souvent, de façon brutale et autoritaire. S'exprime alors, parfois avec force, la demande d'une information précise sur les projets de l'État, sur les études qui accompagnent ces projets, mais aussi une exigence, celle d'être consulté, d'avoir voix au chapitre.

La critique démocratique n'est pas nécessairement conflictuelle. Elle débouche, dans certains cas, sur une institutionnalisation dans laquelle les relais locaux de l'État ou une équipe municipale assurent par la concertation le traitement des problèmes urbains : une municipalité progressiste, une direction départementale de l'équipement peuvent fort bien encourager la participation d'associations à l'élaboration de projets d'urbanisme, de plans d'occupation des sols, etc.

Cet axe récent des luttes urbaines est celui qui pose le plus de problèmes d'analyse : il ne s'agit pas ici de sous-estimer l'importance des luttes économi-

ques à propos des charges ou des loyers, ou des luttes qui portent l'exigence de l'amélioration des conditions de desserte d'un grand ensemble ou de la réalisation de tel ou tel équipement collectif, mais de voir que ces luttes s'interprètent aisément. Mais que penser de cette critique culturelle et démocratique, massivement portée par des classes moyennes ? Il faut ici présenter plusieurs hypothèses

Un premier ensemble d'hypothèses renvoie à une problématique de la crise. Crise des réseaux traditionnels de notables, impuissants à assurer les relais entre la population et l'État, et que viendraient supplanter de nouveaux notables s'appuyant sur la contestation menée par les associations qu'ils encadrent. Ce type d'analyse, qui va dans le sens des travaux menés par P. Gremion⁹, serait certainement confirmé par une sociographie des associations menant le type d'action qui nous intéresse ici : n'y trouve-t-on pas, très souvent, des membres de professions libérales, des cadres supérieurs, et, plus précisément des personnalités que leurs compétences professionnelles et leur statut social autorisent à traiter d'égal à égal avec les hauts fonctionnaires ou les professionnels de l'aménagement ? Poussée à l'extrême, une telle hypothèse pourrait même conduire à voir dans certaines associations le lieu de formation d'une nouvelle classe dirigeante.

Toujours dans une problématique de la crise, il est possible de voir dans ce type de contestation de l'urbain l'expression d'une crise des couches moyennes qui, après avoir vécu l'euphorie d'une période de croissance économique, se verraient de plus en plus confrontées à des difficultés économiques et, plus encore, à une perte de statut, à une prolétarianisation dont elles échapperaient par une tentative de contrôle sur la production et la gestion de la ville, se différenciant ainsi de couches plus nettement populaires. Une version proche de cette interprétation pourrait se centrer sur la crise des enseignants, qui constituent une proportion non négligeable des acteurs de ces luttes ; dépossédés par les media du monopole de la transmission du savoir et des normes sociales, ne trouvent-ils pas dans les luttes urbaines de quoi maintenir un statut social qui s'abaisse ?

Un second groupe d'hypothèses met l'accent sur la dimension communautaire de certaines de ces luttes : à travers la pression sur les élus locaux ou les

relais de l'administration centrale se jouerait la défense de communautés, le refus, pluriclassiste et plus ou moins populiste, de laisser se détruire des relations « humaines », ou la volonté d'une communauté territoriale (un quartier, en ensemble) de prendre en charge sa propre destinée.

Ce type d'hypothèse est validé par l'analyse d'expériences du type de celle de l'ARES à Strasbourg¹⁰ (expérience déjà ancienne, puisque antérieure à 1968). Comme le note Dominique Mehl, l'avenir de ces mouvements « s'inscrirait alors dans une collaboration conflictuelle avec l'État central, les mouvements l'incitant à faire des réformes et à se réformer, tout en gardant une indépendance organisationnelle scellée par un ancrage revendicatif solide auprès des populations locales. » Une variante de cette hypothèse est celle qui insiste davantage sur le côté « collaboration », et moins sur le côté « conflictuel » : les luttes urbaines seraient alors à interpréter en termes de modernisation et se définiraient principalement par leurs effets modernisateurs sur la gestion et la production des espaces urbains. Dans cette perspective, elles pourraient fort bien se lier très fortement à une action politique, par exemple en débouchant sur des propositions programmatiques susceptibles d'être reprises par des partis politiques de gauche.

Enfin, un troisième groupe d'hypothèses nous ramène aux espoirs des chercheurs que nous évoquions au début de ce texte : l'action de ces couches moyennes qui contestent le fonctionnement antidémocratique de l'État, qui s'engagent dans un refus culturel des valeurs de la société industrielle ne peut-elle s'analyser comme annonçant la définition d'un nouvel acteur social, refusant la domination d'appareils centralisés et technocratiques sur ce qui constitue le lieu du quotidien ? Une telle hypothèse est aujourd'hui plus qu'hasardeuse : elle impliquerait la reconnaissance d'un adversaire social et la

définition claire d'un contre-projet. Elle impliquerait également la prise en considération de problèmes qui ne soient pas spécifiquement urbains, et qui permettraient d'articuler les luttes urbaines à d'autres luttes sociales, ouvrières en particulier. Elle impliquerait, enfin, une capacité d'action politique dont, pour l'instant, nous ne voyons guère la trace.

Michel Wieviorka

Université Paris-Dauphine

NOTES :

¹ D. Mehl, « Les voies de la contestation urbaine », à paraître dans les *Cahiers de la Recherche urbaine*.

² Cf. A. Granou, *Capitalisme et mode de vie*, Ed. du Cerf. Pour une théorisation plus élaborée, cf. notamment M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, Calmann-Lévy, 1976.

³ Cf. E. Cherki et M. Wieviorka, « Luttes sociales en Italie : le mouvement d'autoréduction à Turin » et « Luttes sociales en Italie : magistrats et autoréducteurs », *Les Temps modernes*, juin 1975, et novembre 1976, et Y. Collonges et P.-G. Randal, *Les autoréducteurs*, Ed. Bourgois, 1976.

⁴ C'est le cas notamment de J.-P. Garnier et D. Goldschmidt, *Le socialisme à visage urbain*, Ed. Ruptures, et *La comédie urbaine*, Maspéro, 1978.

⁵ Voir. D. Auffray, M. Collin, T. Baudoin, A. Guillermin, *la grève et la ville*, Ed. Bourgois, 1979.

⁶ Dans *Revendications urbaines. Étude sur les luttes urbaines menées par les groupes sociaux résidentiels*, 1975, CSU.

⁷ Voir par exemple, A. Antunes, « La défense du cadre de vie », *Esprit*, n° 6, 1978.

⁸ Sur ces luttes, voir D. Mehl, E. Cherki, *Les nouveaux embarras de Paris*, Ed. Maspéro, 1979.

⁹ Voir en particulier P. Gremion, *Le pouvoir périphérique*, Ed. Seuil, 1976.

¹⁰ Voir l'analyse qu'en fait Nguyễn Duc Nhuâm, *op. cit.*